

## Note méthodologique

### 1) Recensement

Le recensement des différents projets constitue un travail de longue haleine. Nous effectuons des recherches avec nos équipes en interne appuyées sur des écrits existants, nos connaissances locales ainsi que des entretiens terrain, et sur différents média physiques ou en ligne. En parallèle, nous faisons appel à un apport bénévole de contributeurs afin d'enrichir le spectre des initiatives recensées.

### 2) Mode d'emploi

Pour faciliter la consultation, nous avons élaboré une grille de lecture selon les critères qui nous ont semblé les plus pertinents : temps de mise en place, moyens humains matériels et financiers nécessaires, nombre de citoyens concernés, résultats attendus,... Il ne s'agit pas de comparer les projets entre eux mais de faciliter la prise de décision en éclairant les enjeux de chacun.

On peut ainsi interroger la base de données sur une base multi-critères (par exemple : quels sont les projets s'adressant aux femmes les plus faciles à mettre en œuvre ? quels sont les projets les plus impactants ? etc...). Cependant, nous sommes conscients qu'une part de subjectivité persiste, d'autant que selon les villes ou les pays les modalités pratiques et les impacts peuvent différer.

### 3) Grille d'analyse

En plus d'une phase descriptive, nous avons donc essayé d'évaluer chaque projet selon deux grands axes :

- **Phase descriptive**

- **Domaine** : Ce critère recouvre un ensemble de domaines d'action dans lequel on peut chercher un projet à mettre en place tels que l'éducation, l'espace public, l'environnement etc...
- **Rôle de la ville** : La base de données s'adressant aux municipalités et aux citoyens, ce critère cherche à donner une idée de l'implication de la ville dans la mise en place d'un projet. Celle-ci peut être un simple témoin extérieur, un facilitateur qui peut avoir un rôle de soutien (communication, financement ou autre), un partenaire ou bien directement le porteur de projet.
- **Pour qui ?** Ici, nous avons choisi de faire un découpage des possibles bénéficiaires directs du projet par tranche d'âge; enfants, jeunes, adultes, personnes âgées ou tous à la fois.

- **L'évaluation pratique**, avec comme critères :

- les **moyens humains** nécessaires. Nous avons défini 3 échelons qui sont : minimales, raisonnables et importants. Chaque projet aura des besoins que l'on peut pondérer à la taille de la ville. Pour un peu plus de clarté, nous avons imaginé un découpage indicatif donnant un ordre d'idée. On peut ainsi définir des besoins "minimes" comme une tâche ajoutée à un poste existant et la mobilisation de quelques bénévoles, "raisonnables" un ou deux postes dédiés et mobilisation d'une équipe de bénévoles, "Importants" une équipe entière dédiée en plus des bénévoles.

- les **moyens financiers** nécessaires.  
De la même manière, on peut pondérer ce critère en fonction de la taille de la ville. Les conditions locales influenceront énormément sur ce que l'on considère minime, raisonnable ou important. Pour donner un ordre de grandeur, nous avons considéré que pour une ville de 100 000 habitants comme Montreuil, un montant inférieur à 3 000€ est minime, de 3 000 à 10 000€ on pourra considérer les moyens nécessaires comme raisonnables et au-delà de ces montants, on peut estimer importants les montants nécessaires.
- le **temps de mise en place**. Pour ce critère, nous avons distingué quatre horizons temporels de mise en place que l'on peut espérer dans les meilleures conditions: moins de 6 mois, de 6 moi à 1 an, de 1 à 2 ans, ou plus de 2 ans. Ces durées dépendent aussi évidemment des conditions locales et de l'ambition du projet.
- **L'évaluation d'impact**, avec comme critères :
  - La **récurrence** du projet. Le projet peut avoir lieu de manière ponctuelle, c'est-à-dire que l'opération et ses bénéfices n'ont lieu qu'une fois et sont limités dans le temps, récurrente où l'opération est renouvelée dans toute sa conception pour réitérer les bénéfices, ou permanente.
  - L'**impact individuel**. Il s'agit de l'impact direct sur les bénéficiaires ciblés. Ici nous avons distingué si l'impact pour l'individu était de l'ordre du bien-être, important, essentiel ou vital, en fonction du bienfait procuré sur le quotidien grâce au projet. Ce critère est emprunt d'une certaine subjectivité car un même bienfait peut avoir une importance différente pour chaque individu.
  - L'**impact collectif** désigne l'impact plus général sur la collectivité, comme élément de réponse à de grandes problématiques de société comme la justice sociale, la résilience, la mutualisation des ressources, la création de lien et les processus d'insertion et d'intégration.
  - Le **nombre de personnes touchées**. Nous avons choisi de fixer ce critère à un horizon de 3 ans, considérant que le projet bénéficie alors d'une certaine maturité.  
Certains projets peuvent toucher un grand nombre de personne dès le départ et d'autre mettront plus longtemps à atteindre une forme de "maturité".

L'ensemble de ces critères ne se veulent évidemment pas exhaustifs mais fonctionnels, en vue de faciliter l'appropriation et la répliation des projets. En complément, nous proposons des articles et exemples pour chaque initiative afin de s'inspirer de manière plus concrète.